

- 18 août** (ONU/MONUOR - Rwanda - Ouganda) : Arrivée des 81 observateurs militaires de la MONUOR.
- 19 août** (ONU - Rwanda) : Début de la mission de reconnaissance de l'ONU effectuée par le major-général Roméo Dallaire (Canada) qui se termine le 31 août.
- 5 octobre** (ONU/CS - MINUAR - Rwanda) : Résolution 872/1993 du Conseil de sécurité établissant la MINUAR I (Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda).
- 22 octobre** (Canada - ONU/MINUAR) : Arrivée à Kigali du commandant en chef de la MINUAR, le major-général Dallaire.
- Novembre** (ONU/MINUAR - Rwanda - France) : Premier bataillon de la MINUAR I à Kigali ; départ des parachutistes français (effectif de 700).
- 23 novembre** (ONU/SG - Rwanda) : Arrivée du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Jacques-Roger Booh-Booh.
- 10 décembre** (ONU - Rwanda/GVT - FPR) : Déclaration conjointe du représentant du secrétaire général de l'ONU, des représentants du gouvernement de transition et du FPR réaffirmant leur désir d'appliquer les accords d'Arusha et de mettre en place avant le 31 décembre un gouvernement élargi transitoire et une Assemblée nationale transitoire.
- 20 décembre** (ONU/CS - MONUOR) : Par la résolution 891/1993, le Conseil de sécurité prolonge de six mois le mandat de la MONUOR.

1994

- 5 janvier** (Rwanda/GVT) : Comme le prévoyaient les dispositions de l'accord d'Arusha, Habyarimana est assermenté à titre de président du Rwanda. Report de la formation du gouvernement élargi, car les différentes parties n'ont pu s'entendre sur les nominations ministérielles (dont celui de premier ministre).
- Février** (Rwanda - CI) : Recrudescence de la violence, assassinats de civils et de leaders politiques. Les tentatives d'établir les institutions de transition prévues dans l'accord d'Arusha échouent en dépit des pressions internationales.

(ONU/SG) : Le secrétaire général de l'ONU déclare impératif l'application des clauses de l'accord d'Arusha sinon l'ONU envisagera le retrait de la force de la MINUAR I. Reconnu du mandat de la MINUAR pour trois mois. Pressions des donateurs.

(Rwanda) : Destruction de l'avion du président Habyarimana à son retour de Dar-es-Salaam (Tanzanie), où il s'était finalement engagé à appliquer les clauses de l'accord d'Arusha.

Début du génocide, *i.e.* annihilation orchestrée et systématique des Tutsi et des Hutu modérés.

(Rwanda/GVT) : Assassinat de la première ministre Agathe Uwilingiyimana, de leaders politiques et de 10 Casques bleus belges.

(Rwanda/GVT/FAR) : Un gouvernement par intérim s'autoproclame sur la base de l'ancienne Constitution toujours en vigueur et qui permet aux chefs du MRND (ancien parti unique) de prendre, sans partage, le pouvoir. Les combats s'intensifient entre le FPR et les FAR, ce gouvernement quitte Kigali, le 12 avril, pour se réfugier à Gitarama au Sud-Ouest de Kigali.

(Canada/MAECI) : Troisième évacuation des ressortissants étrangers (y compris le personnel humanitaire).

(Canada/MDN - MINUAR) : Annonce du retrait du contingent belge de la MINUAR. Le Canada est le seul pays à fournir de l'aide à la MINUAR ; un pont aérien est assuré par les appareils canadiens Hercules basés à Nairobi (dans le cadre de l'opération en Somalie) d'avril à août 1994. Durant 6 mois, 305 vols seront effectués, fournissant 2600 tonnes de matériel et ramenant 6315 passagers de Kigali à Nairobi.

(ONU/CS - MINUAR) : Résolution 912/1994 du Conseil de sécurité réduisant les forces de la MINUAR à 270 personnes (dans les faits, 540 personnes). Désormais, sa tâche consiste à promouvoir un cessez-le-feu entre les FAR et le FPR et la résolution met l'accent sur la guerre civile plutôt que sur un génocide.

(Rwanda - Tanzanie) : 250 000 réfugiés rwandais traversent la frontière avec la Tanzanie en 24 heures.

(Rwanda) : Environ 200 000 personnes ont été tuées depuis le 6 avril.